

Février 2021



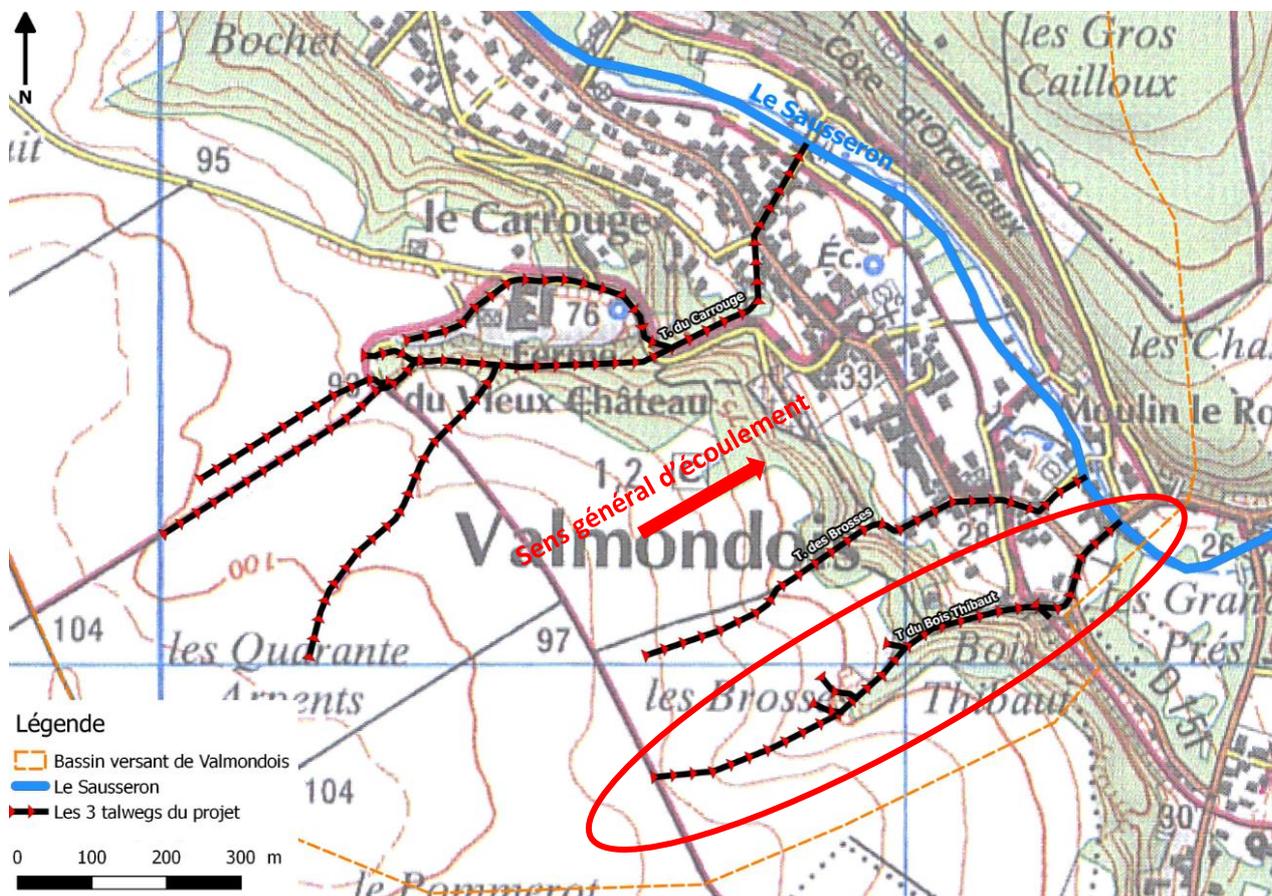
GESTION DU RUISSELLEMENT MASSE D'EAU DU SAUSSERON

Projet de gestion du ruissellement à Valmondois

Note sur les travaux réalisés sur le thalweg du Bois Thibaut

1- Rappel du contexte

Le thalweg du Bois Thibaut est l'un des trois principaux axes d'écoulement sur la vingtaine recensée sur Valmondois. Il est celui situé le plus au Sud.



Le thalweg du bois Thibaut capte les eaux d'un bassin versant de 21 hectares, majoritairement occupé par des grandes cultures (céréales, betteraves). Les écoulements en période d'orage peuvent s'avérer conséquents :

- 0,72m³/s pour un épisode décennal
- 1,1m³/s pour un épisode centennal

En dehors de ces débits de pointe fournis lors d'épisodes significatifs, ce thalweg présente une réactivité telle que des épisodes annuels peuvent suffire à faire ruisseler de l'eau dans la rue et générer des désordres locaux.

Le thalweg du Bois Thibaut présente une pente assez marquée, allant de 5% en zone agricole (cf. photo de gauche ci-dessous) à 10% dans la zone boisée située en amont des habitations. Ce boisement présente par ailleurs une section très ravinée (cf. photo de droite ci-dessous).



Tous ces facteurs contribuent à permettre **une forte accélération des volumes d'eau collectés par le bassin versant en temps d'orage, justifiant la mise en place d'ouvrage de gestion du ruissellement sur ce thalweg.**

2- Programme d'aménagement mis en place

Le thalweg du Bois Thibaut a bénéficié de la mise en place de 5 aménagements, visibles sur la carte ci-dessous :

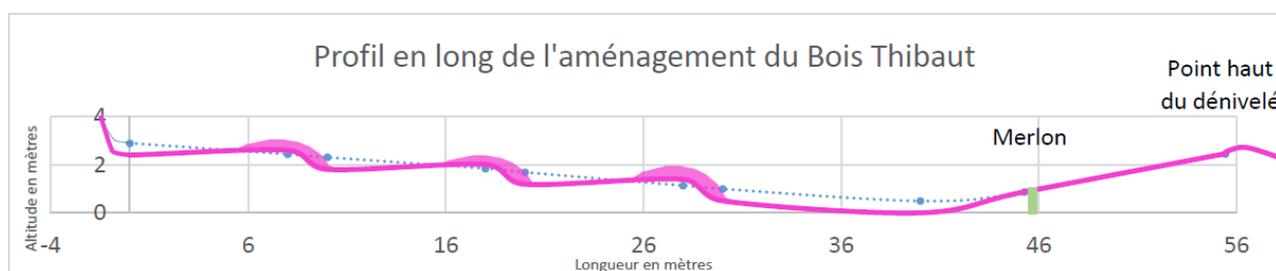


Ces aménagements sont, de l'amont vers l'aval :

- Un rehaussement de chemin, sur 90m de long, avec une hauteur au point bas d'environ 0,30m. Le dispositif est équipé d'un système de busage de diamètre 0,2m permettant d'évacuer progressivement les eaux accumulées.



- une zone tampon, réalisée sur une surface légèrement décaissée et aplanie de 1800m² environ. Elle est composée d'une succession de 3 merlons de terre, d'une hauteur de 0,30 à 0,40m, conçus de telle manière à répandre les écoulements sur toute la largeur de l'ouvrage, limitant la concentration des eaux de ruissellement dans la ravine.



- une haie en coin de parcelle, d'une longueur de 55 mètres. L'ouvrage est positionné sur un billon de terre de 0,5m de haut au point bas, sur une largeur maximale de 3 mètres. Elle est doublée d'une bande enherbée de 2 mètres de large, favorisant l'infiltration de l'eau en amont.



- une fascine vivante de 6 mètres de long. Elle est composée de 3 rangées de fagots de saule intercalés entre 4 rangées de pieux de saules vivants.



- Un muret en gabion de 10 mètres de long sur 0,7 mètres de haut. Il assure un rôle de filtration et de frein important des écoulements, juste avant le début de la Rue du Bois Thibaut.



3- parcelles concernées

Les aménagements présentés sur la partie précédente sont disposés sur 3 parcelles cadastrales et un chemin rural :

Section	Numéro de parcelle	Ouvrage(s)	Emprise sur la parcelle
Z	110	1 Haie sur billon	275 m ²
Chemin rural du Bois Thibaut		Rehaussement de chemin	425 m ²
Z	112	1 Zone tampon 1 Fascine vive 1 Gabion	1005 m ²
Z	104	1 Gabion (voie d'accès)	2 m ²

La carte ci-dessous permet d'identifier le positionnement de ces parcelles.

